



PERFECTIONNEMENT À LA PAIE

FORMATION COLLECTIVE		FORMATION INDIVIDUELLE / BINÔME	
DURÉE	2 JOURS (14 heures)	DURÉE	2 JOURS (14 heures)
TARIF*	910 €	TARIF*	1490 € soit 745 € par personne en binôme
DATE 2021	8, 9 avril 5, 9 juill. 5, 12 nov. 6, 7 déc.	DATE 2021	Dates à programmer ensemble

Certifiez vos compétences avec le C.C.E. Gérer la paie - 3h - 500 € nets

*non assujéti à la TVA

► Profil des participants

- Gestionnaires de paies

► Prérequis

- Personnes ayant suivi la formation "Gérer la paie"

► Objectifs

- Revoir les bases de la paie du brut au net à payer
- Perfectionner ses acquis

► Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'exercices pratiques
- Un support pédagogique sera remis à chaque participant

► PROGRAMME

A partir de cas concrets et l'établissement de paies sur ordinateur (trame de paie fournie) les participants verront les notions suivantes :

- La durée du travail : heures supplémentaires, heures complémentaires, et exonérations afférentes
- Les absences : calcul de l'absence selon la méthode légale, le complément de salaire légal maladie et accident du travail (maintien de salaire après déduction des IJSS), la subrogation avec régularisation des IJSS
- Les congés payés : comparaison des méthodes du maintien et du dixième

- Les avantages en nature : détermination des montants selon les barèmes légaux
- Les remboursements de frais professionnels selon les seuils d'exonération URSSAF
- Le remboursement des abonnements de transport en commun
- Les déductions sur la paie : acompte, avance et saisie
- Le solde de tout compte : calculs de l'Indemnité Compensatrice de Congés Payés, de la prime de précarité, de l'indemnité de licenciement et de la rupture conventionnelle

- Les bases de cotisations : la base plafonnée, les tranches, la régularisation progressive et la base CSG/CRDS
- Les cotisations sociales salariales et patronales : rappel des taux et de leurs fonctions
- La réduction FILLON selon différents cas : avec heures supplémentaires, absences,... et avec la régularisation progressive
- Le net imposable et le prélèvement à la source
- La forme générale du bulletin et l'ensemble des rubriques



Certificat de Compétences
en Entreprise

